

## HONORAIRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

### MAISONS - APPARTEMENTS

De 0 à 15.000 €	15% T.T.C avec un minimum de	1.500 € T.T.C
De 15.001 € à 30.000 €	10% T.T.C avec un minimum de	2.300 € T.T.C
De 30.001 € à 100.000 €	8% T.T.C avec un minimum de	3.000 € T.T.C
De 100.001 € à 155.000 €	7% T.T.C avec un minimum de	8.000 € T.T.C
Au-delà de 155.001 €	6% T.T.C avec un minimum de	10.850 € T.T.C

### TERRAINS A BATIR

De 0 € à 155.000 €	7 % T.T.C avec un minimum de	5.000 € T.T.C
Au-delà de 155.001 €	6 % T.T.C avec un minimum de	10.850 € T.T.C

### FONDS DE COMMERCE - LOCAUX COMMERCIAUX

10 % Hors Taxes du montant total de la vente.

## HONORAIRES DE LOCATIONS IMMOBILIERES, D'ETAT DES LIEUX

avec répartition selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989 comprenant la visite du locataire, la constitution de son dossier, la rédaction du bail et l'état des lieux d'entrée

### HONORAIRES D'ENTREMISE

#### MAISONS - APPARTEMENTS

- Honoraires de location 6 % Hors Taxes du montant du loyer net de la 1<sup>ère</sup> année soit 7,20 % Toutes Taxes Comprises à la charge du bailleur et à la charge du locataire avec un plafond fixé selon le décret n°2014-890 à 6,67 € HT/m<sup>2</sup> soit avec TVA 20,00 % à 8,00 € TTC/m<sup>2</sup> selon tableau ci dessous

- Honoraires état des lieux selon tranche de surface, à la charge du bailleur et à la charge du locataire avec un plafond fixé selon le décret n°2014-890 à 2,50 € HT/m<sup>2</sup> soit avec TVA 20,00 % à 3,00 € TTC/m<sup>2</sup> selon tableau ci dessous

- Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur selon tableau

Tranche de surface en m <sup>2</sup>	Catégorie d'honoraires par m <sup>2</sup>		
	Visite + dossier + bail	Etat des lieux	Entremise et Négociation
0-40 inclus	7,2 % TTC du loyer net 1ère année avec un plafond fixé selon le décret n°2014-890 du 1 <sup>er</sup> août 2014 à 8,00 € TTC/m <sup>2</sup>	3,00 €	0,80 €
41- 100 inclus		Forfait 120,00 €	32 € + 0,40 €/m <sup>2</sup>
Plus de 100		Forfait 180,00 €	56 € + 0,10 €/m <sup>2</sup>

### LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

15 % Hors Taxes du montant du loyer net de la 1<sup>ère</sup> année à la charge du locataire

## HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIERE - GLI

- Honoraires de gestion 6,80 % Hors Taxes de l'ensemble des sommes encaissées, soit 8,16 % Toutes Taxes Comprises, hors Garantie Loyers Impayés 2,50 % Hors Taxes de l'ensemble des sommes encaissées, soit 3,00 % Toutes Taxes Comprises en sus

[www.bourgogne-immobilier.com](http://www.bourgogne-immobilier.com)

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - FONDS DE COMMERCE - GESTION - LOCATION - SYNDIC - EXPERTISE

SA au capital de 72.000 € - Siret : 727 020 075 00048 - Code APE 6831Z - Carte professionnelle n°71 CP-1073 - Garantie GALIAN n° 3100 U - TVA intracommunautaire FR08727020075

Indépendante, sociétaire volontaire du réseau L'ADRESSE, notre agence reste engagée juridiquement et financièrement

GUY & BERNARD IMMOBILIER - 30 place de Beaune - BP 90325 - 71108 Chalons sur Saône Cedex

Tél. 03 85 90 80 00 - Fax 03 85 90 80 09 - [contact@bourgogne-immobilier.com](mailto:contact@bourgogne-immobilier.com)